



Syndicat national

Pénitentiaire des

Surveillants et Surveillants Brigadiers



Le SPS au Sénat...

Outre-mer, les Grands oubliés de la République...



Le vendredi 09 novembre 2018 à 9h45, une délégation du SPS a été entendue par le Sénateur M. Thani Mohamed Soilihi, rapporteur pour avis de la commission des lois sur la mission " Outre-mer " sur la situation pénitentiaire en outre-mer.

Que dire sur la non-présence du syndicat majoritaire à cette audition.... Ah oui, les élections professionnelles sont certainement plus importantes à leurs yeux, nos collègues ultra-marins apprécieront !!

La mobilisation du début d'année 2018 concernait tous les établissements et tous les Surveillant(e)s qui se sont rassemblés devant les portes des établissements pour dénoncer notamment les mauvaises conditions de travail et les agressions en détention. Les personnels des territoires ultramarins, malgré l'éloignement, qui subissent les mêmes effets si ce n'est pire, ont l'impression d'être les grands oubliés de la République.

Les problèmes liés à notre profession sont connus de tous et ont pour points communs, entre autre, le sous-effectif, la difficulté de recrutement, le manque de formation, les agressions, la détention d'objets illicites...etc, etc)... encore plus marquée en outre-mer qu'en métropole, notamment en matière de surpopulation, de découverte d'armes artisanales ou de violences physiques entre détenus...

Avec 5 108 personnes écrouées, les établissements outre-mer concentrent plus de 7% des détenus comptabilisés dans les prisons françaises. Sur les 11 établissements existants outre-mer, 7 connaissent une situation de **surpopulation carcérale supérieure à 120%... Et que dire par exemple du Centre Pénitentiaire de BAIE-MAHAULT qui compte 551 détenus pour 265 places, soit une densité carcérale de 207,9% ? : Qu'elle détient le record des prisons françaises !**

La Ministre de la Justice, à l'occasion de son déplacement en Guyane a annoncé la construction d'un établissement à Saint Laurent... C'est bien... Que fait-ont pour les 130 % de surpopulation et surtout la violence quotidienne ?

La situation critique et déplorable au sein des établissements d'Outre-mer ne date pas d'hier... Il y a pourtant eu de nombreux avis, rapports et divers plans d'action ("la justice en outre-mer", la "Sécurité pour l'outre-mer", plan "Mayotte Sécurité pour tous"... etc) qui font état de retards immobiliers pénitentiaires, de sécurité, de traitement de crises... D'autre part un rapport de la cour des comptes rendu public le 22 février 2018, fait état **d'une situation particulièrement catastrophique** concernant les prisons en Outre-mer...

La réponse à la crise au sein des établissements outre-mer se résume à un énième "plan pénitentiaire" avec des promesses de places supplémentaires et des annonces de constructions, le tout à l'horizon 2023 voire 2027...

.../.....

Le manque de structures adaptées est problématique en fonction des catégories de détenus (prévenus, condamnés, mineurs...etc), de leur profil (violents, difficiles, radicalisé...) voire de leur santé (hospitalisation, soins...etc). Ces carences engendrent par la force des choses les transferts entre l'outre-mer vers la métropole.

Que signifie l'intitulé de la loi " Égalité réelle Outre-Mer " lorsque l'on manque dans les Départements d'Outre-Mer d'unités, de structures et de moyens spécifiques tels que les **UHSI, les UHSA, EPM, les ERIS, PREJ ou les équipes cynotechniques.**

D'autre part, la création d'une **véritable** Direction Interrégionale Outre-mer est primordiale afin d'avoir une gestion dédiée au plus près comme **la gestion des ressources humaines, de la formation, la sécurité des établissements Outre-mer** tout en poursuivant la politique de rattrapage ou sécuritaire en fonction de chaque territoire...

En attendant, les Surveillant(e)s pénitentiaires qui exercent dans les établissements Outre-Mer, continuent à trimmer avec une surpopulation carcérale et des détenus difficiles voire plus violents que la moyenne nationale. Il est nécessaire d'améliorer rapidement les moyens déjà existants et des conditions de travail des personnels de surveillance dans une insécurité plus que prégnante...

Nos Départements d'Outre-mer font partie intégrante du territoire de la République Française...Arrêtez de les oublier et de faire comme s'ils n'existaient pas, la situation est plus que critique....

Un seul mot d'ordre : URGENCE, une seule action : Y METTRE LES MOYENS !!!

Le 12 novembre 2018,

le Bureau Central National

